



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010535

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

N/REF : 2/01/2025 8H22 C:005360 I:39235  
V/REF : 978670  
V/Email reçu le Jeudi 02/01/2025 a 8H22

SEMCODA  
Agence De Villeurbanne  
31 RUE LOUIS GUERIN  
CS 30086  
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 01206  
IMMEUBLE : JARDIN CHAPELLE-1206  
1 a 19, IMPASSE DES MURES  
106, ROUTE DE LA LIBERATION  
69110 STE FOY LES LYON

Vaulx en Velin, le 17 Janvier 2025

Référence Marché: M\_230809003-1  
LOCALISATION : ALLEE N108 LIBERATION- LOGEMENT DE MME BOUZEKRI AU RDC - TEL 06 52432138  
OU M GHERBI - TEL 06 95559276  
MOTIF : INTERVENIR POUR REGLAGE DE PORTE COULISSANTE DE PLACARD HALL ET CH1  
Donneur d'ordre : Mme D. CHAMBLAS

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT AU RDC  
REGLAGE DES ROULETTES DU PLACARD COULISSANT DU HALL ET LE PLACARD DE LA  
CHAMBRE  
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE

REFIXATION UNE PORTION DE RAMPE D'ESCALIER CAR ELLE BOUGEAIT  
CONTROLE DE BONNE FIXATION  
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 09/01/25 a 12H15 Mme D. CHAMBLAS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.  
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.  
Nettoyage du chantier.  
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix  
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

| Quantité | Heures - Suppléments - Descriptif        | N°BT | P.U.  | HT |        |
|----------|------------------------------------------|------|-------|----|--------|
| 1,00     | MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb. | 2    | 56,27 |    | 56,27  |
| 2,00     | MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.   | 2    | 51,15 |    | 102,30 |
| 1,00     | MS00027-Refixation Main Cour./Garde-corp | 2    | 51,15 |    | 51,15  |

101, avenue Paul Marcellin - 69120 VAULX EN VELIN

SAS au capital de 42 994 €

RCS. LYON B. 303.890.206 – TVA intracommunautaire FR28303890206

Tél : 04 78 79 36 36 - Fax : 04 78 79 35 35 - [centreappels@servimo.fr](mailto:centreappels@servimo.fr)

Attention ! Nouveau RIB : IBAN : FR76 3000 3035 7100 0200 0716 496 - B.I.C : SOGEFRPP



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 5010535**

*Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365*

|                                 |               |
|---------------------------------|---------------|
| TOTAL H.T. ....                 | 209,72        |
| T.V.A. a 10,00% .....           | 20,97         |
| <b>TOTAL T.T.C. ....En EURO</b> | <b>230,69</b> |

**Valeur en votre règlement au 28 Février 2025**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal  
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



## Bon de Commande

N° : 978670 du 02/01/2025

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention  
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture  
dont le libellé sera conforme  
aux instructions figurant au bas de page**

### Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: [centreaappels@servimo.fr](mailto:centreaappels@servimo.fr);

### Lieu d'intervention

108 Route de la Libération  
Les Jardins de la Chapelle  
69110 STE FOY LES LYON

### Référence de la Demande

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat. 4

01206-00001-00001-00003 H / Type 4 A / RDC

Etage : RDC

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 230809003-1

### Délai

Date limite exécution : 17/01/2025

### Observations

TEL LOC 06 52 43 21 38 OU 06 95 55 92 76

| Prestation à réaliser                                                                                                                                                                   | Qté  | PU HT | Mt HT  | Mt TVA | Total TTC |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-------|--------|--------|-----------|
| MS00001 Forfait déplacement                                                                                                                                                             | 1,00 | 55,62 | 55,62  | 5,56   | 61,18     |
| MS00023 Réglage de porte coulissante de placard HALL ET CH1<br>refixation,ajustage des rails de coulisse et réglage,<br>graissage des pièces enmouvement, y compris toutes<br>sujétions | 2,00 | 50,57 | 101,14 | 10,11  | 111,25    |

|            |        |
|------------|--------|
| Total H.T. | 156,76 |
| Total TVA  | 15,67  |
| Total TTC  | 172,43 |

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par CHAMBLAS DOMINIQUE le 02/01/2025

Visa pour bonne exécution  
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable  
Nom et Signatu

Le Responsable d'Agence.  
Alban BLOCHET

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon  
CS 91007  
01009 BOURG en BRESSE CEDEX  
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

## Attestation simplifiée

### 1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

### 2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement  
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation) .....

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation  
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage  
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de ..... millièmes de l'immeuble  
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **108 Route de la Libération Les Jardins de la Chapelle 69110 STE FOY LES LYON**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

### 3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)  
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :  
*Cochez les cases correspondant aux éléments affectés*  
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures  
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques  
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

*NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit*

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %  
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

### 4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

*Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)*

Fait à **VILLEURBANNE**

le **02/01/2025**

Signature du client ou de son représentant

**Nadia DIAF**  
  
**Directrice Gestion Immobilière**

Numéro: 978670